

**1 semaine, soit 30 heures**  
*pour les dates: voir calendrier programme*



## Problématique

Le monde du «développement» est aujourd'hui traversé par de nombreux débats faisant référence à une éthique de la responsabilité.

La notion de développement durable, par exemple, est née d'une prise de conscience de l'impact de l'action humaine sur le «périssable» et donc de notre responsabilité devant les générations futures.

Entre responsabilité individuelle et responsabilité collective, entre défense de l'intérêt public et respect de l'intérêt privé... l'acteur de développement est en permanence questionné par les valeurs universelles auxquelles il se réfère et par l'impérieuse nécessité de reconnaître l'Autre dans sa dignité, dans sa liberté et donc dans sa responsabilité. Ce séminaire tentera à partir de cas concrets de montrer comment la pratique des acteurs de développement à la fois questionne et enrichit la réflexion sur l'éthique de la responsabilité, sur l'éthique du développement.

## Objectif

- ◆ Contribuer à la réflexion collective sur le sens du développement et de la coopération
- ◆ Echanger sur les pratiques déontologiques des acteurs de développement
- ◆ Cerner la place de la prise de décision et de responsabilité dans l'appui au développement

## Contenu

- ◆ Le développement et la question du sens
- ◆ Ethique et développement : quels enjeux ?
- ◆ Valeurs et déontologie en situations professionnelles

## Méthode

Mutualisation des questionnements et des pratiques

Témoignages de professionnels

Apports théoriques

Coût du module seul 300€

*Il convient d'ajouter 60€ de frais d'inscription, quel que soit le nombre de modules choisis.*

CIEDEL FORMATION  
19, rue d'Enghien 69002 LYON  
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88  
Messagerie : [ciedel@univ-catholyon.fr](mailto:ciedel@univ-catholyon.fr)  
Site web : <http://www.ciedel.org>

### ➔ DOSSIER D'INSCRIPTION

Sur demande ou téléchargeable sur [www.ciedel.org/inscriptions\\_general.htm](http://www.ciedel.org/inscriptions_general.htm)

### ➔ CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau III (Bac+2) et cinq années d'expérience, en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

ou

Niveau III (Bac + 3) ou plus et un minimum de deux années d'expérience en situation de responsabilité sur des projets/programmes de développement

et

Examen par le conseil scientifique du CIEDEL des motivations et du projet professionnel présentés dans le dossier d'inscription

Pré-requis : maîtrise des outils informatiques Word, Excel, Internet

### ➔ POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Le CIEDEL ne délivre pas de bourses d'études, mais il est possible d'en obtenir auprès d'autres institutions.

#### **Pour les personnes résidant en France :**

Les coûts de formation peuvent être pris en charge par les différents dispositifs de formation professionnelle (Congé Individuel de Formation, Droit individuel à la formation, Allocation Retour à l'Emploi par la Formation, Fonds pour la Formation en Accès Individuel Régional...)

Le numéro de formation préalable du CIEDEL est : 82 690 876 469

Le CIEDEL est également agréé pour la formation aux élus locaux français.

#### **Pour les ressortissants de pays étrangers :**

Les fonctionnaires de l'Etat et des Collectivités Territoriales peuvent s'adresser à leurs Ministères et leurs tutelles, Les fonctionnaires et personnels des ONG et bureaux d'études peuvent s'adresser aux Services de Coopération et Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC), à la Banque Mondiale, au PNUD, au FED...

Les personnes des ONG, bureaux d'études et projets peuvent s'adresser aux bailleurs de fonds de leurs organisations et de leurs projets qui disposent généralement de lignes de financement pour le renforcement des capacités des agents de développement

Le RAFOD (Réseau d'Appui aux Formations et Actions pour le Développement) peut co-financer des bourses demandées par des ONG ou des bureaux d'étude pour les membres de leur personnel (RAFOD- BP 2306, 69216 LYON cedex 02)

### **ATTENTION**

En France comme dans les autres pays, et quel que soit l'organisme financeur, l'obtention d'une bourse demande plusieurs mois et elle est conditionnée par l'obtention d'un certificat de pré-inscription du CIEDEL.

De ce fait, les demandes de bourse doivent être déposées avant la programmation budgétaire des financeurs, soit le plus souvent pour une formation commençant l'année suivante.

CIEDEL FORMATION  
19, rue d'Enghien 69002 LYON  
Téléphone : + 33 4 72 77 87 50

Fax : + 33 4 72 41 99 88  
Messagerie : [ciedel@univ-catholyon.fr](mailto:ciedel@univ-catholyon.fr)  
Site web : <http://www.ciedel.org>